



Commune de Celles **Opération de Développement Rural**

Commission locale de Développement rural de Celles
Compte-rendu de la séance du 16 janvier 2020
(19h15 à la Salle du Conseil Communal - Maison de l'Entité - Rue Parfait, 14 à 7760 Celles)

Membres présents

Axelle CHANTRY, Yves WILLAERT – *Membres du Collège communal*
Philippe DE KEUKELEIRE, Jean-Paul DELBECKE, Patrick DUPUIS, Annie FARVACQUE, Joël GOBERT, Jean-François HEMPTTE, David HOTTON, Thierry LEFEVRE, Etienne LEROY, Willy VANSEYMORTIER, Olivier VANSEYMORTIER -
Membres de la CLDR
Philippe CONEM - *Service Environnement – Agent relais Développement rural*
Stéphanie GUERIN - *Agent de développement FRW*

Membres excusés

Damien CUIGNET, Véronique DURENNE, Thierry EEMAN, Francis VANCLES - *Membres de la CLDR*

Compte-rendu de la séance du 08/07/2019 – Approbation

Ce compte-rendu est approuvé.

Entrées de village – 2^{ème} phase – Information

La première phase du projet - le long des voiries communales - a été réalisée.

La deuxième phase - le long des voiries régionales principalement - nécessite des autorisations préalables du SPW.

Les localisations potentielles sont présentées en séance. Les commentaires suivants en découlent :

- Localisations le long de la Chaussée de Renaix :
 - o utiliser le vocable « Celles » et non « Velaines » ;
 - o vérifier la lisibilité du lettrage tel que utilisé sur les panneaux déjà en place en raison de la vitesse maximale autorisée ; par exemple, tester une « épreuve » en taille réelle ;
- À la Rue du Calvaire : voirie communale omise lors de la première phase ;
- Localisation le long de la Rue Provinciale - à hauteur des établissements Belin : placement de barrière pour sécuriser l'arrêt de bus.

Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90

Cœur de Celles - Méthodologie et calendrier

Périmètres

Le périmètre de réflexion couvrira tout le cœur de village de Celles.

Le périmètre d'intervention sera plus restreint (Place Verte et ruelles avoisinantes), en particulier celui qui pourra bénéficier d'un subside régional « Développement rural ».

Mobilité

La CCATM proposera à la Commune un plan de circulation dans le périmètre d'intervention : globalement un maintien de la circulation actuelle impliquée par les travaux de l'église (mise à sens unique du Contour de l'Eglise et zone piétonnière). Les riverains y sont favorables.

La CCATM réfléchira également sur le stationnement dans le périmètre de réflexion, avec identification des besoins et réponses potentielles.

Lignes du projet

Il est suggéré de :

- ne pas montrer l'esquisse de la fiche-projet pour garder l'effet « page blanche » ;
- envisager une « rêverie à la 'Schuitens' » (cf. A. FARVACQUE) ;
- tenir compte de la tenue du marché hebdomadaire et de la nécessité inhérente d'une fourniture électrique ;
- faire le lien avec les réflexions du GT Pilori.

Matinée d'échange – Dimanche 16/02 (NDLR : 15/03) à 10h

L'objectif de cette matinée sera de définir les besoins de différents usagers de cet espace public.

Réflexions complémentaires

En cas d'abaissement du mur de la Cure, il faudra résoudre le chancre actuel. En cas de maintien, il faudra décider s'il fait office de jardin public.

Maison de village de Velaines - Etat d'avancement

Suivi administratif

L'avant-projet a été soumis au SPW (« Développement rural ») qui l'a trouvé cohérent et donnant des réponses aux besoins citoyens.

Sanitaires

D. HOTTON souhaite revoir l'articulation des sanitaires dans le projet. Bien que ce point ait déjà été maintes fois débattu et que l'avant-projet ait reçu l'approbation de la CLDR, les représentants du Collège communal lui fourniront une copie des plans côtés de cette zone pour qu'il puisse proposer une alternative constructive (si elle existe) « sans bouger les murs ».

CCATM

La sollicitation de l'avis officiel de la CCATM avant le dépôt de permis sera laissée à l'appréciation du Fonctionnaire délégué qui traitera ce dossier. La CCATM a cependant déjà pu réagir à l'avant-projet lors de la consultation citoyenne l'an dernier.

Logements Tremplin à Pottes - Etat d'avancement

Rénovation de l'ancien presbytère – 1^{ère} phase

Le Fonctionnaire délégué dispose d'un délai courant jusqu'au 16 mars prochain pour statuer sur la demande de permis.

Nouvelles constructions

Ce point sera abordé lors d'une réunion ultérieure.

Site Internet communal - Mise à jour

<http://www.celles.be/fr/operation-de-developpement-rural/a-la-une/index.htm>

Composition de la CLDR - Appel à candidature

Rappel du rôle de la CLDR

Les membres de la CLDR insistent sur les longs délais de mise en œuvre dont il faut faire prendre conscience les nouveaux membres.

Il est rappelé que la CLDR a un rôle d'avis, et que des projets connexes aux réunions de la CLDR permettent aux citoyens désireux d'être plus proactifs dans leur mise en œuvre.

Divers

Place de Popuelles

Il sera demandé à l'Echevin de l'Urbanisme si ce dossier doit être soumis à l'avis de la CCATM.

Eclairage public

De fin décembre à début janvier, l'éclairage public est coupé une quinzaine de minutes trop tôt le matin. Par ailleurs, une extension la nuit pourrait être envisagée.

ORES mène actuellement une réflexion en ce sens. Il est demandé à D. HOTTON d'envoyer un mail à Y. WILLAERT pour lui rappeler le suivi.

Le Secrétariat,



Stéphanie GUÉRIN
Fondation rurale de Wallonie

La Présidente,



Axelle CHANTRY
Échevine